

PROCÉDÉ ET SYSTÈME D'INSPECTION DE L'ÉTAT DE SURFACE D'UNE SURFACE OPTIQUE

Avantages technologiques

-  **Méthode, pratique, efficace et rapide**
-  **Résultats bien supérieurs aux techniques actuelles**
-  **Procédure non-invasive**
-  **Applicable sur des surfaces optiques déjà intégrées**

Synthèse de l'invention

Le domaine de l'invention est celui du contrôle de l'état de surface d'une surface optique réfléchissante.

Les miroirs utilisés dans les satellites répondent à des spécifications de qualité poussées. Le problème récurrent du contrôle rapide et non-invasif se pose sur des miroirs montés dans un système complexe déjà intégré.

L'invention propose un procédé d'inspection de l'état d'une surface optique réfléchissante à l'aide d'un appareil de prise vue positionné à distance de la surface. Durant le calibrage de l'appareil, la mise au point est établie au niveau des défauts de surface, la surface étant éclairée par une source de lumière collimatée.



Illustrations montrant des défauts présents sur des surfaces optiques réfléchissantes

Bénéfices commerciaux

- Système performant et rapide, utilisable dans un système intégré

Applications potentielles

- Fabricants de systèmes optiques pour missions spatiales, optomécaniques et optroniques de très haute qualité
- Fabricants de filtres et optiques pour l'industrie de semi-conducteurs, laser haute énergie, micro électronique, défense

Invention brevetée disponible sous licence.